

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE GNTS

21 février 2023

Présents	NOM	Prénom	Club
Présent	CHARDON	Bernard	Rocher Blanc
Présent	DEFRAVOUX	Daniel	Bords de Loire
Présent	DUBUS	Henry	Chanalets
Présent	GAILLARD	Charles	Montmeyran
Présent	GIRAUD	Danielle	Miribel Jonage
Présent	JAILLET	Christian	Trois Vallons
	JUYAUX	Jean-Yves	Bourg
Présent	LEMOINE	Pascal	Trois Vallons
	MEYNIER	Pierre	Le Campanil
Présent	MICONNET	Jean-Pierre	Bourg
Présent	MYSZKA	Jacques	Le Campanil
Présent	NOYER	Emile	Bourg
Présent	OSTYN	Bruno	Bords de Loire
Présent	PERILLAT-BOTTONET	Aimé	Rocher-Blanc
	POYET	Alain	Rocher-Blanc
Présent	REYNAUD	Yves	Chanalets
	ROZIER	Gérard	Campanil
Présent	RUARD	Patrick	Seyssins-Uriage
Présent	SABATIER	Jean-Claude	Miribel
	SOUVRAS	Jacques	Montmeyrand
Présent	THENAULT	Yvon	Le Campanil
Présent	VENTURINI	Jean-Paul	Chanalets

-CALENDRIER DES COMPETITIONS 2023 :

- La saison débutera le 14 mars au VERGER.

- 3 Nouveaux golfs 18 trous en amicale ont été négociés par Daniel DEFRAVOUX : GONVILLE, MIONNAY et CHAMPLONG ROANNE. La négociation s'est faite sur la base de 50 joueurs, aussi les correspondants de club devront motiver leurs troupes pour atteindre cet effectif.

-Attention : GONVILLE se jouera le MERCREDI 29 mars.

-Pour MIONNAY, les adhérents des CHANALETs ont des accords inter-golf pour y jouer gratuitement, Daniel se le fera confirmer auprès de Mionnay pour la compèt du 4 avril.

-TROIS VALLONS : Repas au restaurant du golf le 11 Avril. (à définir pour le 30 mai) On ne jouera que sur le 9 trous l'extension sur le compact n'étant pas réaliste.

-SEYSSINS : les départs se feront à 9 H (les travaux de la rocade étant terminés)

-SAVIGNEUX est remplacé par le GOLF CLUB du FOREZ le 17 octobre.

-CORRENCON est en attente de négociation pour le 24 octobre.

Le calendrier à jour est disponible sur le site GNTS.

-RAIDEURS COUPE 4 et 5 septembre 2023

Après de nombreuses négociations sur différentes régions, Jean-Paul VENTURINI et Yvon THENAULT ont proposé, et le comité a approuvé, le choix du GOLF-CLUB du GRAND-AVIGNON.

Le logement se fera au NOVOTEL à 6mn en voiture du Golf.

Le coût total de la prestation sera de 222 € par personne, en chambre double, comprenant les green-fees du lundi après-midi et du mardi, le repas du lundi soir au Novotel, le petit déjeuner buffet du mardi matin et le repas du mardi midi au golf.

Reste à confirmer le supplément chambre individuelle, et le prix de la chambre+repas la veille dimanche pour ceux qui le souhaitent.

Jean-Paul et Yvon informeront le comité dans la foulée, et les membres du GNTS devront confirmer leur participation avant le 31 MAI. Un chèque d'acompte de 50 € sera demandé.

Pour 2024 il sera nécessaire de démarrer les négociations plus tôt afin qu'un choix puisse être pris lors de la réunion du comité en décembre 2023. A noter également que la période de début septembre n'est pas la plus propice à des tarifs avantageux (haute saison)

-En ce qui concerne la compétition elle-même, le comité souhaite faire le SCRAMBLE le lundi après-midi et le MATCH-PLAY le mardi afin de se familiariser plus facilement avec le parcours le lundi.

-2- QUESTIONS DIVERSES :

- Face à la confusion entre les termes CONSEIL et COMITE, il est décidé de nommer le CONSEIL :

CONSEIL-RESTREINT

Le COMITE reste inchangé et se compose de 3 membres maxi par club.

Les membres du CONSEIL-RESTREINT, 2 maxi par club, seront élus pas les membres du COMITE à la réunion de décembre.

Ces nouveautés nécessitent une modification des statuts et feront l'objet d'une réunion du CONSEIL-RESTREINT et d'une AG extraordinaire organisée juste avant l'AG ordinaire de novembre 2023 par le Président.

Maurice GRAND de BOURG-EN-BRESSE est actuellement en formation pour devenir capitaine des jeux adjoint et s'occuper de l'informatique. Il entrera au COMITE et remplacera J.Y JUVAUX.

Bon début de saison à tous et au 14 mars au VERGER !